

## Elargissement de l'UE à l'Est : des craintes non fondées

En 2004, l'Union européenne vivra le plus important élargissement de son histoire puisque dix nouveaux membres rejoindront les Quinze actuels. La Pologne, la Hongrie, la République tchèque, la Lettonie, l'Estonie, la Lituanie, la Slovaquie, la Slovénie, Malte et Chypre ont profondément réformé leurs structures internes afin de répondre aux besoins de l'acquis communautaire. Leur intégration renforcera la sécurité en Europe et apportera un vent frais à la croissance.

La Suisse, dépendante à 50% de ses exportations, ne peut y rester indifférente. Notre pays l'a d'ailleurs bien compris puisqu'il entretient déjà de bonnes relations avec les nouveaux membres et participe de manière substantielle à leur intégration dans l'économie européenne. Les futurs Etats membres connaissent une croissance plus rapide que l'UE à quinze et la Suisse. On peut donc s'attendre à ce que le pouvoir d'achat progresse régulièrement dans ces pays et à ce que nos débouchés fassent de même. Conscients de cette chance offerte à nos entreprises, nombre de nos concitoyens craignent toutefois un afflux d'immigrants, source de chômage et de baisse des salaires. Ces craintes ne sont pas fondées.

L'écart de prospérité existant entre anciens et nouveaux pays membres n'a pas échappé aux Quinze qui ont pris des mesures afin de réaliser en douceur la libre circulation des personnes avec leurs nouveaux membres. Un régime transitoire a été mis en place qui prévoit une mise en oeuvre progressive de la liberté de mouvement. En dérogation à l'acquis communautaire et durant les deux premières années après l'adhésion, des contingents d'emplois nationaux peuvent être appliqués aux nouveaux membres. En cas de sérieuse perturbation du marché du travail, ces mesures transitoires pourront être maintenues pendant sept ans. Par réciprocité, elles seront aussi applicables envers les Etats membres actuels et entre les nouveaux membres.

L'introduction de la libre circulation des personnes chez les Quinze n'a pas débouché sur des mouvements migratoires substantiels entre pays à niveau salarial différent. L'UE ne s'attend donc pas à une progression spectaculaire des migrations: elle estime le potentiel migratoire à long terme des dix nouveaux membres (regroupement familial compris) à 1% environ de la population actuelle de l'Union.

En conséquence, il n'y a pas lieu de craindre une forte immigration en Suisse, ni une pression générale sur le niveau des salaires, ni une augmentation du chômage. Le potentiel vraisemblable d'immigration nette est de moins de 8 000 ressortissants par an en provenance de l'UE actuelle, de quelque 10 000 personnes pour l'Union élargie. L'immigration sera essentiellement le fait, comme maintenant, de travailleurs qualifiés dont nous aurons besoin pour faire face à l'extension de nos débouchés vers l'Est, améliorant ainsi les possibilités d'emplois pour toutes les catégories de travailleurs.

### Jean-Claude Chappuis

Fédération des entreprises suisses  
Verband der Schweizer Unternehmen  
Federazione delle imprese svizzere  
Swiss Business Federation

Carrefour de Rive 1  
Case postale 3684 / CH-1211 Genève 3  
Téléphone +41 22 786 66 81  
Téléfax +41 22 786 64 50  
[www.economiesuisse.ch](http://www.economiesuisse.ch)